AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2498
FR0013153541-FS1120

7 novembre 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MAISONS DU MONDE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 novembre 2016, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Magnolia (BC) Holdco S.à.r.l[1] (4 rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en baisse, le 31 octobre 2016, les seuils de 1/3 du capital et des droits de vote de la société MAISONS DU MONDE et détenir 14 132 703 actions MAISONS DU MONDE représentant autant de droits de vote, soit 31,24% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions MAISONS DU MONDE sur le marché.

[1] Contrôlée par la société Bain Capital Private Equity (Europe) LLP.
[2] Sur la base d'un capital composé de 45 241 894 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.